



Communiqué de presse
Paris, le 14 novembre 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI Septembre 2022



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2022

En septembre 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 812 225 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 3,2% par rapport à septembre 2021, progressant ainsi de 24 710 ETP en un an. La croissance observée se situe 1,5 point au-dessus de celle d'août 2022 (+1,7%) mais 3,2 points en dessous de la tendance moyenne des trois premiers trimestres (+6,4%).

Les évolutions sectorielles sont caractérisées par des situations contrastées :

- L'emploi intérimaire progresse dans tous les secteurs à l'exception du BTP (-5,6% sur un an).
- Le transport-logistique est de nouveau orienté à la hausse (+0,9% en septembre sur un an), après avoir légèrement baissé le mois dernier (-1,4% en août sur un an).
- La décélération se poursuit dans les services (+5,7% sur un an), la normalisation de la demande d'intérim dans l'hôtellerie-restauration et le ralentissement dans certains services aux entreprises expliquent en grande partie cette situation.
- Le développement de l'emploi intérimaire dans le commerce connaît, au contraire, une accélération (+5,8% en septembre après +3,2% en août).
- Ce mois-ci, c'est dans l'industrie que la croissance est la plus soutenue (+6,2% sur un an), tirée par l'automobile et l'aéronautique.

Dans ce contexte, l'intérim ouvrier s'est redressé (+2,6% en septembre après +0,8% en août pour les ouvriers qualifiés et +2,6% en septembre après +0,1% en août pour les ouvriers non qualifiés). Celui-ci, qui compte pour plus des trois-quarts des effectifs, a donc été le principal réservoir de créations d'emplois intérimaires en septembre, devant les métiers d'employés (+8,3% et 13,8% des effectifs) et de cadres et professions intermédiaires (+1,0% et 9,8% des effectifs).



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de septembre 2022 par rapport à septembre 2021

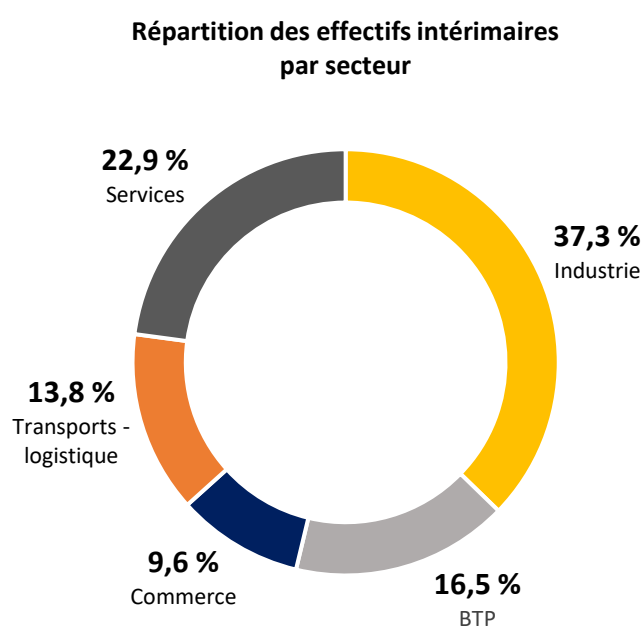
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+3,2 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

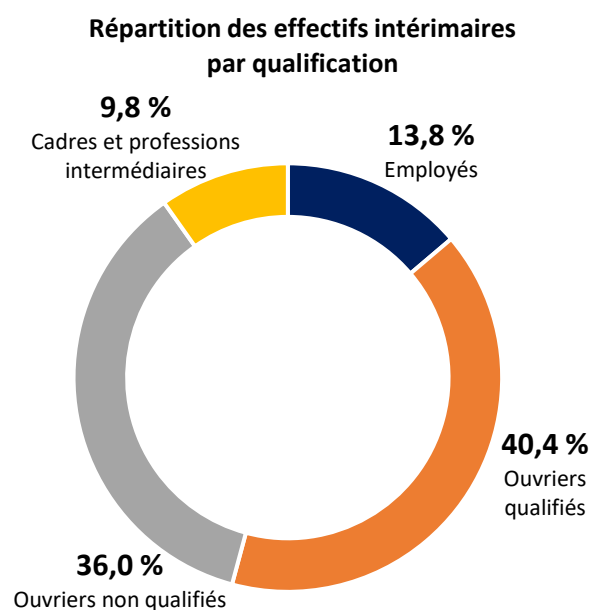
L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+6,2 %), le commerce (+5,8 %), les services (+5,7 %) et les transports (+0,9 %), mais diminue dans le BTP (- 5,6 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+8,3 %), les ouvriers qualifiés (+2,6 %), les ouvriers non qualifiés (+2,6 %) et les cadres et professions intermédiaires (+1,0 %).

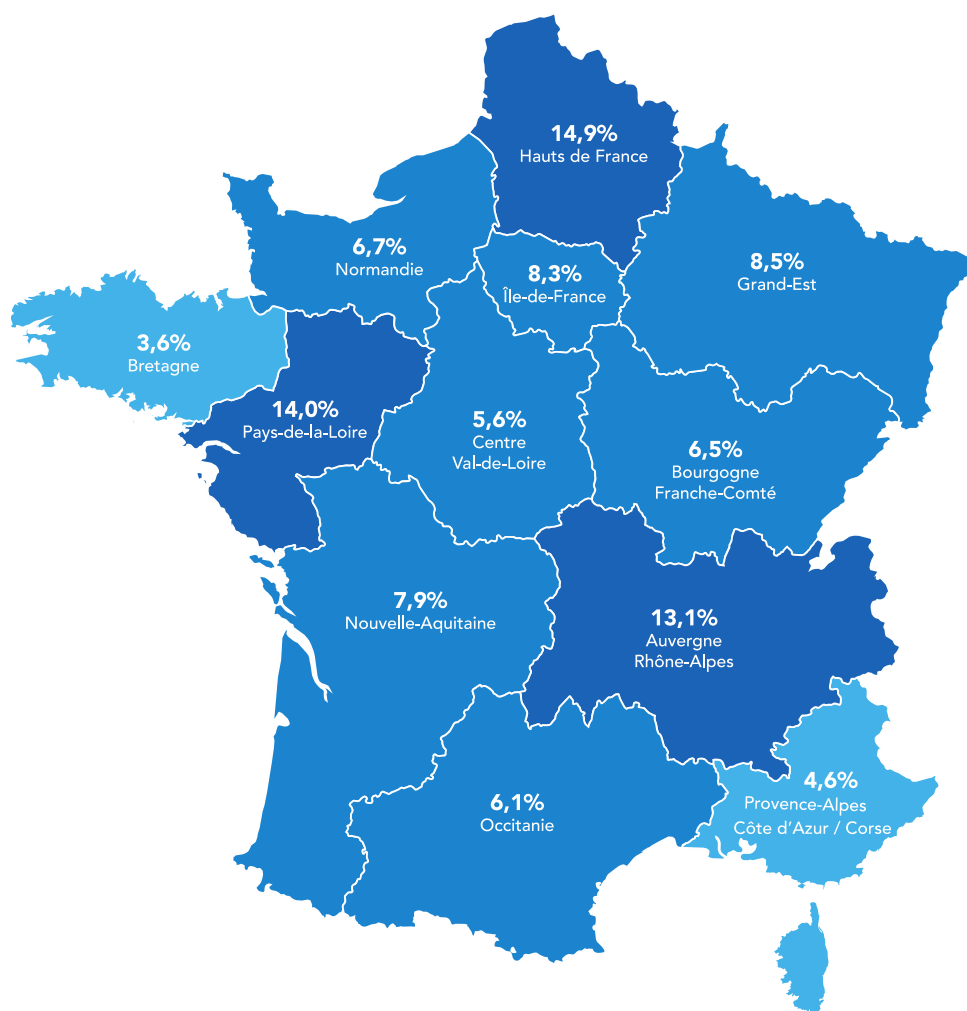


LE CDI INTÉRIMAIRE

En septembre 2022, le CDI Intérimaire représente 48 365 ETP, correspondant à 6,0% des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,0%), dans les Hauts-de-France (9,9%) et en Bourgogne-Franche-Comté (7,8%). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,6% et 3,1% des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,9%, Pays de la Loire : 14,0% et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,1%.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de septembre 2022 par rapport à septembre 2021.

LES CHIFFRES CLÉS :

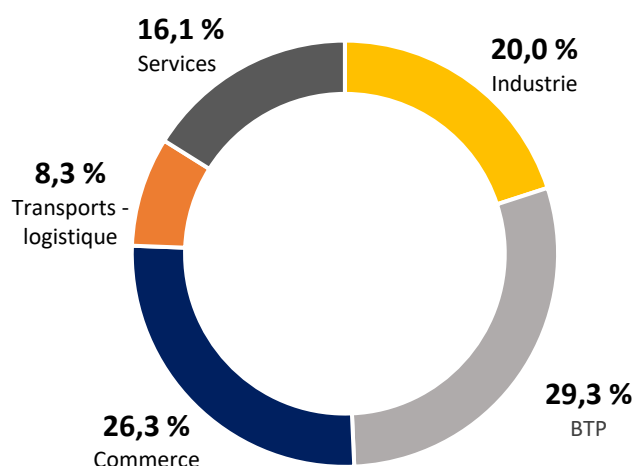
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+3,5 %) dans les DROM.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+18,5 %), les services (+10,3 %), les transports (+3,2 %) et l'industrie (+0,5 %), mais diminue dans le BTP (-8,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

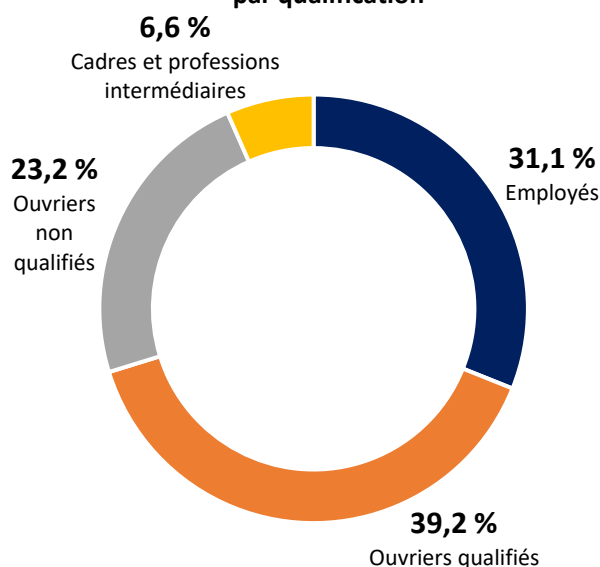


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+18,5 %), et les ouvriers non qualifiés (+1,5 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-2,4 %) et les cadres et professions intermédiaires (-11,7 %).

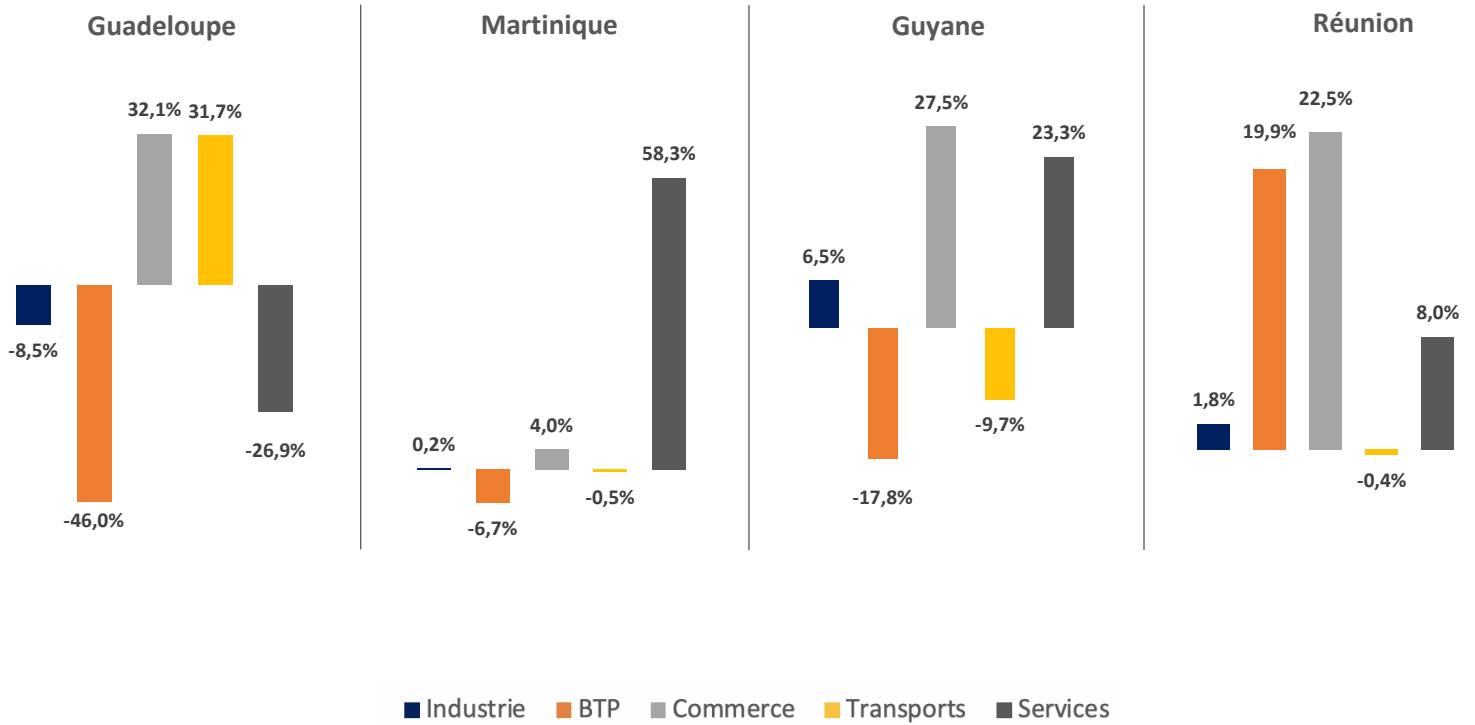
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



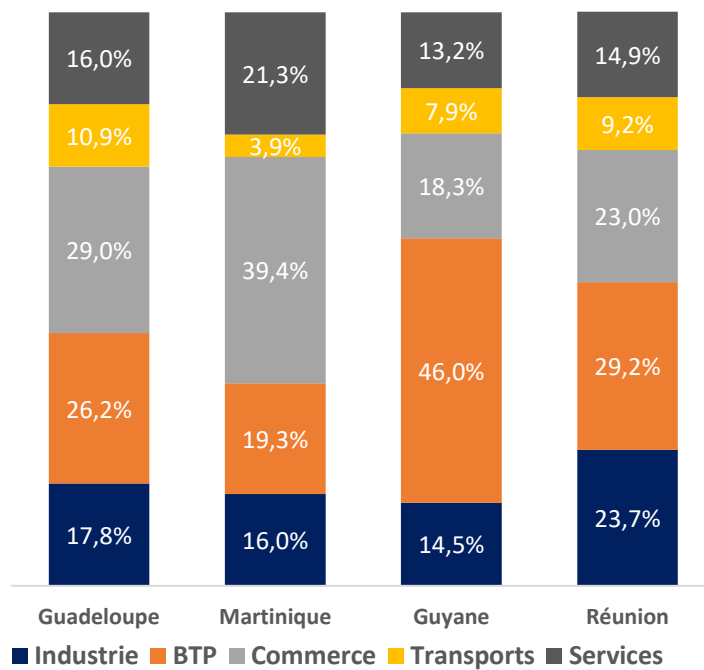
TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Guadeloupe	-16,8 %	1,2 %
Martinique	+8,7 %	1,2 %
Guyane	-3,4 %	0,1 %
La Réunion	+11,8 %	1,4 %

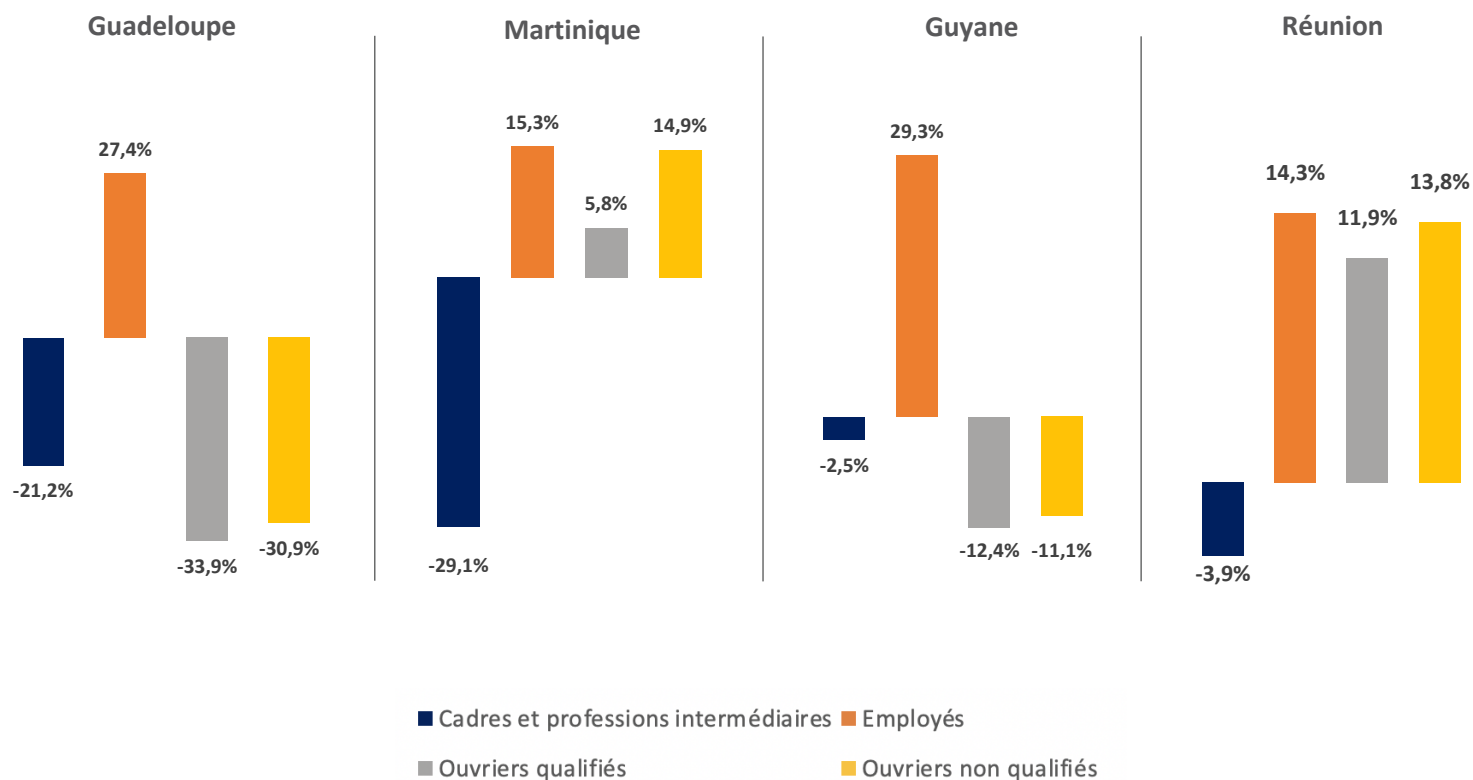
Évolution des effectifs intérimaires par secteur d'activité et par DROM



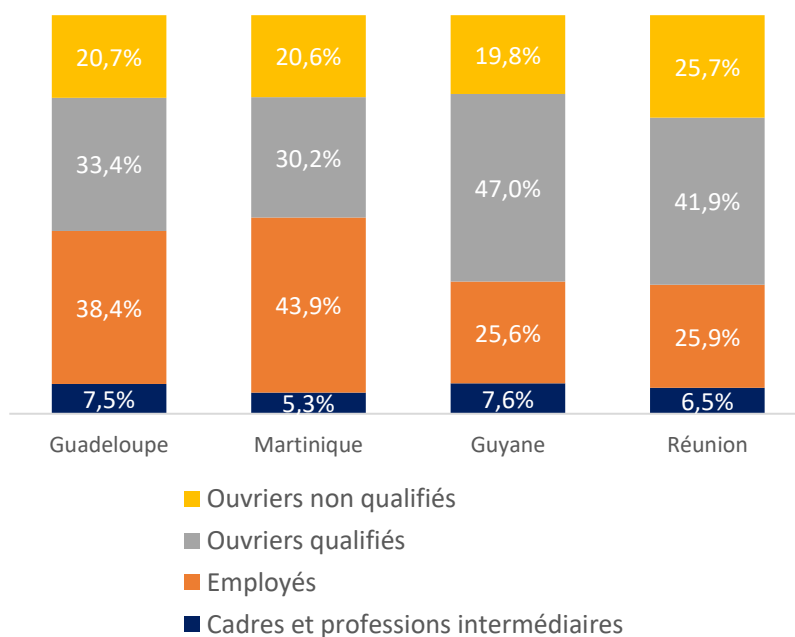
Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité et par DROM



Évolution des effectifs intérimaires par qualification et par DROM



Répartition des effectifs intérimaires par qualifications et par DROM

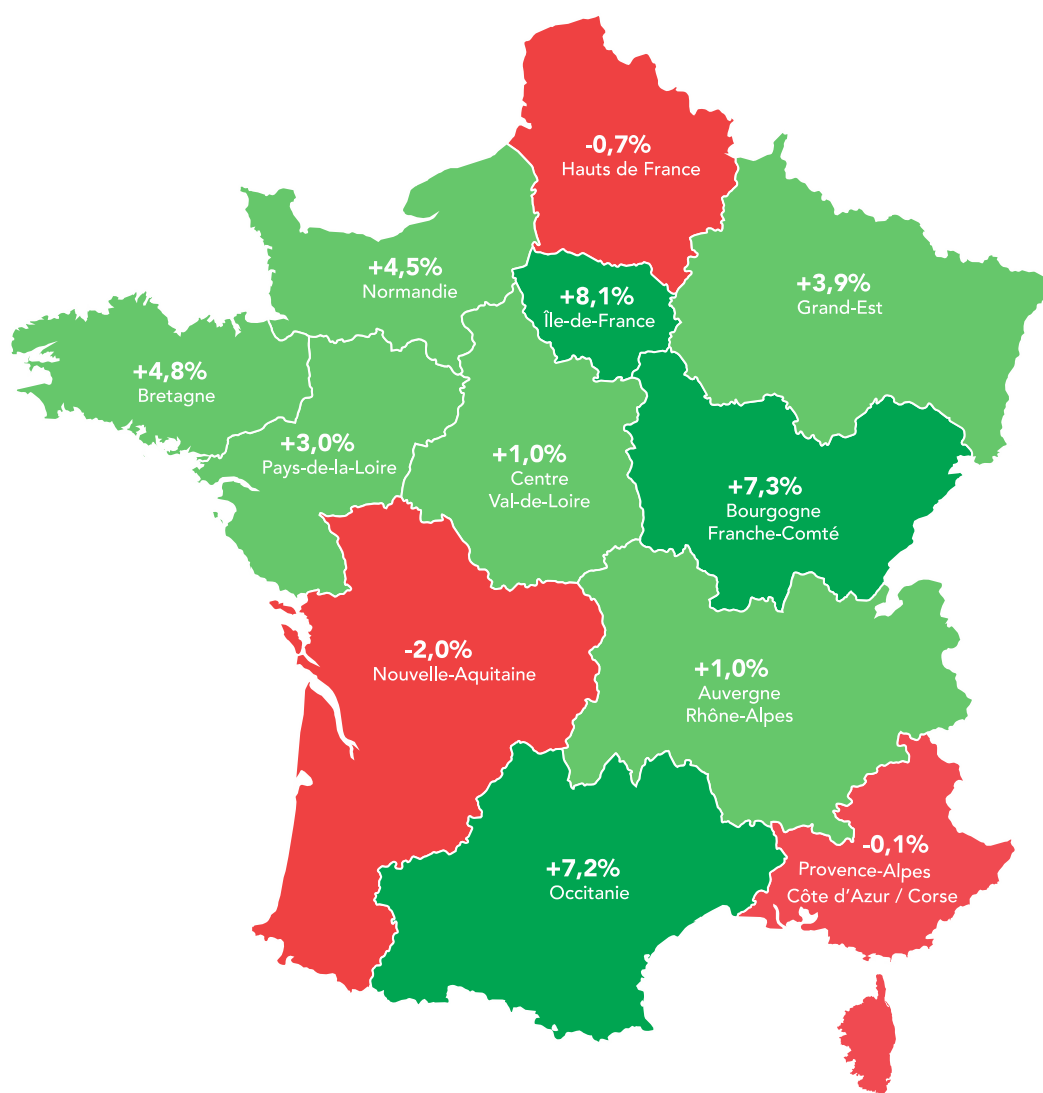


LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2022 par rapport à septembre 2021

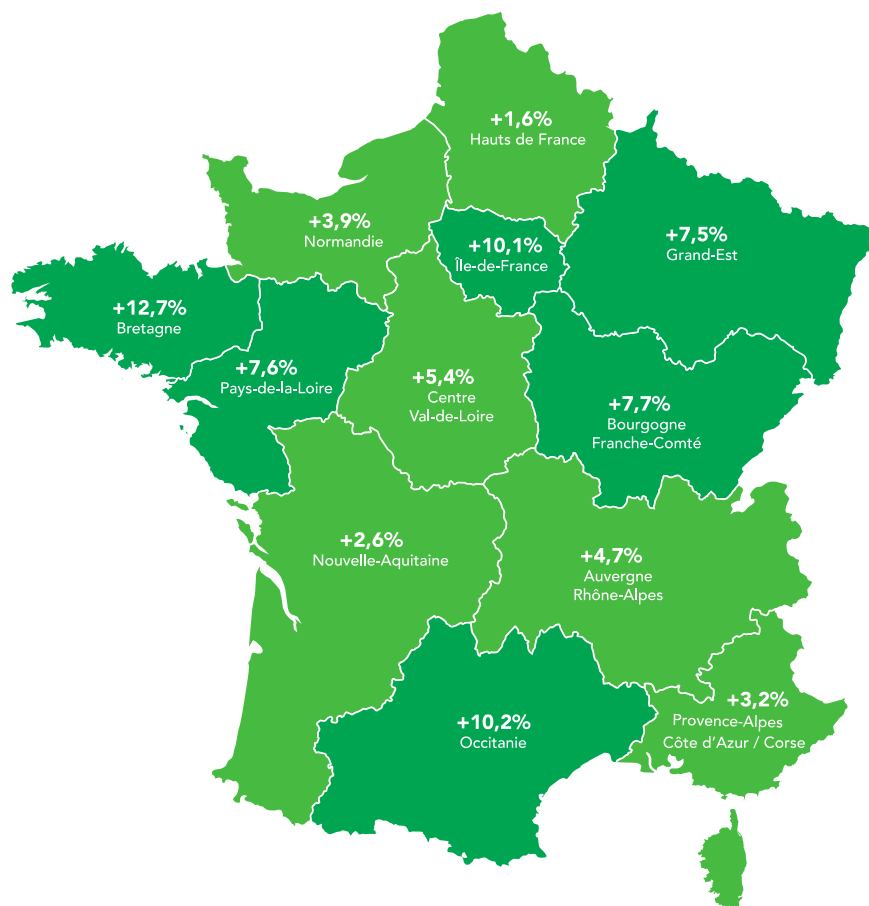
La majorité des régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, trois d'entre elles enregistrent des croissances supérieures à 5% : Ile-de-France : +8,1% ; Bourgogne-Franche-Comté : +7,3%, et Occitanie : +7,2%. Au contraire, trois régions reculent par rapport à septembre 2021 : Nouvelle-Aquitaine (-2,0%), Hauts-de-France (-0,7%) et PACA (-0,1%).



Cumul annuel : janvier-septembre 2022 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +6,4 % par rapport à la même période en 2021.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi